

L'Opéra (1861-1874).

L'OPÉRA

(1861-1874)

Le 29 septembre 1860, un décret avait déclaré d'utilité publique la construction d'une nouvelle salle d'Opéra. A la suite d'un concours ouvert la même année, 171 projets furent présentés et examinés, et le jury, à l'unanimité, confia à M. Ch. Garnier l'exécution de l'édifice.

Les travaux, commencés en juillet 1861, furent interrompus par les événements de 1870. Cependant le monument n'eut à souffrir ni du siège, ni de la Commune. Il devait être ouvert au public le 1^{er} janvier 1876, mais l'incendie de la salle de la rue Le Peletier, en 1873, donna une nouvelle impulsion aux travaux, et l'architecte put livrer son œuvre à la fin de l'année 1874. L'inauguration eut lieu le 5 janvier 1875.

La façade principale du nouvel Opéra est d'un effet grandiose. Au-dessus des marches du perron s'élève le rez-de-chaussée orné de quatre statues : *le Drame, le Chant, l'Idylle, la Cantate*; orné de quatre groupes : *la Musique, la Poésie lyrique, le Drame lyrique et la Danse*. Au-dessus du rez-de-chaussée s'étend la loggia. Plus loin enfin, le grand pignon de la scène terminé aux deux angles par des pégases aux ailes déployées et surmonté par le groupe de Millet : *Apollon élevant sa lyre*. On a reproché à l'architecte l'abus des ors et des marbres multicolores; mais, ainsi qu'on l'avait prévu, quelques années ont suffi pour adoucir le trop vif éclat des dorures et harmoniser les tons.

Le grand escalier est à lui seul un monument. Par l'ingénieux agencement de toutes ses parties, la richesse des matériaux employés, le bon goût de l'ornementation, M. Garnier a su réaliser un ensemble d'une réelle majesté et d'un aspect imposant.

La salle, dont les dimensions sont à peu près égales à celles de la Scala de Milan, est éclairée par une couronne de globes de cristal et par le lustre central composé de 340 lumières.

Le grand foyer a 54 mètres de longueur sur 13 de largeur et 18 de hauteur; il est orné de splendides compositions de Baudry.

La scène, un vrai modèle du genre, est la plus vaste des scènes actuelles. En remplaçant le bois par le fer dans la construction des dessous, on a obtenu ce double résultat : faciliter l'exécution des manœuvres et faire disparaître une des grandes causes d'incendie. Il faut encore mentionner le foyer de la danse, le foyer du chant, les ateliers et magasins, enfin, les bâtiments réservés à l'administration et à la bibliothèque musicale, qui possède la collection presque complète de toutes les œuvres représentées sur le théâtre de l'Opéra depuis son origine.

ALFRED GULLIET.

ALBUM
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

ADOPTÉ
PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET PAR LA VILLE DE PARIS

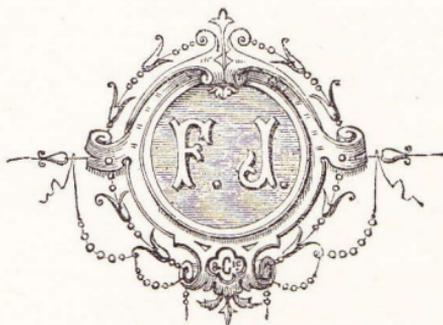
SCÈNES ET FAITS HISTORIQUES

DESSINS

De A. de Neuville, Philippoteaux, E. Bayard, Lix.

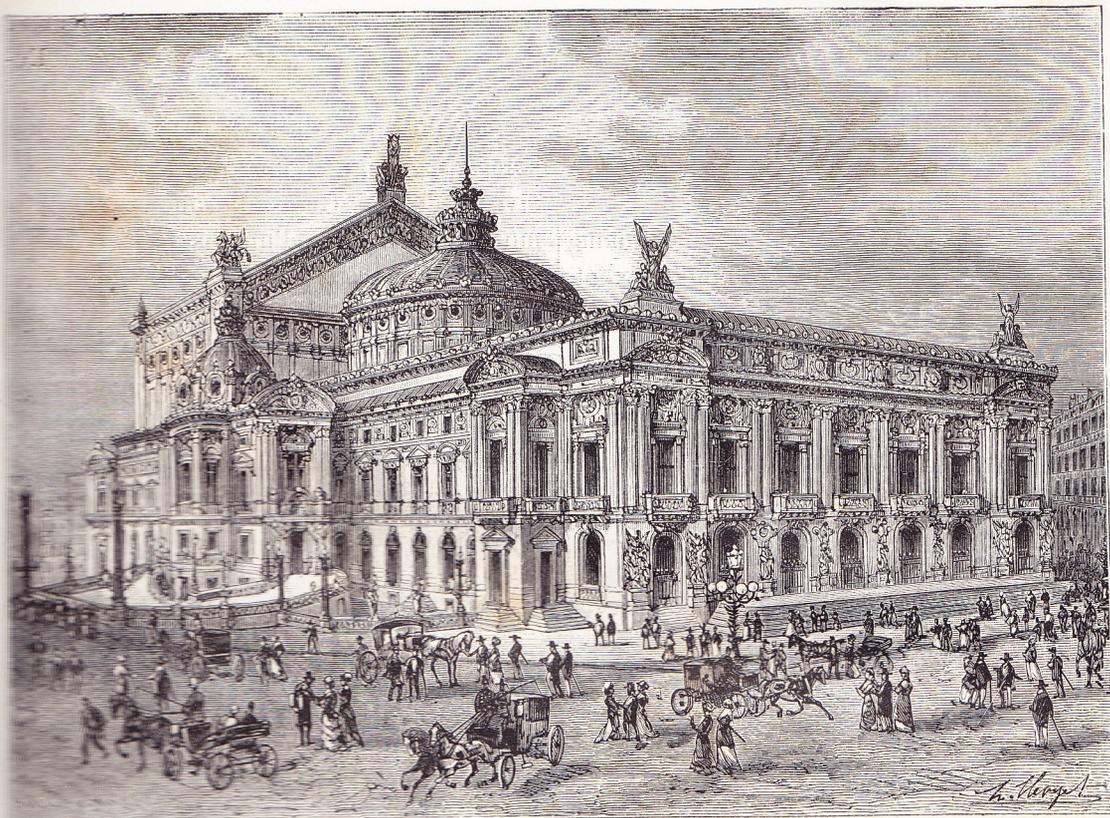
TEXTE

Par A. Thiers, Henri Martin, Juliette Dodu, Chennevières, Désiré Lacroix.



PARIS
LIBRAIRIE FURNE
JOUVET ET C^{ie}, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE, 5

M DCCC LXXXVII



Le nouvel Opéra

France, » il concluait au maintien énérgique des candidatures officielles. Il recommandait aux préfets de combattre les membres de la majorité qui s'étaient permis de voter quelquefois contre le gouvernement, tout aussi bien qu'ils combattaient les ennemis déclarés de l'Empire.

Les préfets déployèrent une activité fébrile. Leur influence s'était beaucoup accrue par l'espèce de décentralisation administrative qui s'était opérée dans les dernières années et qui consistait, non pas à rendre quelque liberté aux localités, mais à faire décider par les préfets bien des choses dont la solution était auparavant demandée aux ministres. Aussi agissaient-ils et parlaient-ils comme de petits potentats. Le préfet de la Haute-Loire disait nettement aux électeurs que l'administration remplis-

sait maintenant l'office des anciennes réunions préparatoires. C'était elle qui examinait et jugeait les candidatures et qui, ensuite, présentait aux populations le candidat qui lui semblait le meilleur. Tout l'organisme administratif qui descendait du préfet aux gardes champêtres et aux gendarmes, en passant par les juges de paix, les maires, les commissaires de police, et qui avait pour alliés le procureur impérial et, le plus souvent, le clergé, ce vaste corps aux mille têtes et aux mille bras était en mouvement d'un bout de la France à l'autre. On ne se refusait aucun moyen d'effrayer les gens qu'on ne pouvait gagner et de les réduire tout au moins à se taire. Les traditions du 2 Décembre étaient encore trop près pour qu'on eût scrupule de se faire un jeu de la liberté individuelle. Dans la majeure partie

HISTOIRE DE FRANCE

POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME SEPTIÈME



PARIS

LIBRAIRIE FURNE. — JOUVET & C^{IE}, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE, 5

Se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.